CHAMPIONNATS NATIONAUX 2026
PROSPECTUS

1	**Compétition**	Championnats nationaux
2	**Dates**	27, 28 et 29 décembre 2026
3	**Lieu**	Salle de jeu du Lycée de Tokoin
4	**Heure**	09h00
5	**Organisateur**	Fédération Togolaise de Tennis de table (FTTT)
6	**Directeur de Compétition**	AMEDEE Amah (DTN), Tel:+228 90 13 93 20
7	**Juge arbitre**	GBADOE Kouessan Djifa, (Arbitre ITTF) Tel : +228 90 09 15 63
8	**Chargé des inscriptions**	Les inscriptions sont envoyées au secrétariat général de la FTTT (WhatsApp : 90 09 15 63)
9	**Épreuves retenues**	*Les épreuves retenues sont les matchs par équipes et individuels* ***1- <u>Matchs par équipes</u>*** Chaque équipe est formée, pour un match donné, de trois (3) joueurs, sans distinction de sexe et d'âge, dont **au plus un joueur de nationalité étrangère.** Il est formé 3 à 4 poules, au début de la compétition. Les têtes de poules sont déterminées à partir des résultats des Championnats nationaux de la saison passée. Les autres clubs sont répartis dans les poules, par tirage au sort. Les deux meilleures équipes de chaque poule sont retenues pour poursuivre la compétition. Elles sont réparties par la suite dans les tableaux à élimination directe Les autres équipes vont évoluer avec les matchs de classement. **NB : Le club des personnes en situation de handicap est autorisé à jouer avec les autres. Son équipe peut être formée de joueurs assis comme debout.**

		2- *Matchs individuels* **Les joueurs de nationalité étrangère ne sont pas acceptés à jouer ces matchs.** Les tableaux retenus sont : - simple messieurs, - simple dames, - U15 filles, (nées en 2011 ou après), - U15 garçons, (nés en 2011 ou après), - Double messieurs, - Double mixte - Para debout, - Para fauteuil roulant. **NB : tous les juniors (16 ans et plus) jouent en seniors**
10	**Système de jeu**	***1- En matchs par équipes*** Les matchs se jouent au meilleur de cinq (5) parties. Une équipe sera composée de 3 joueurs A, B, C ou X, Y, Z. Les parties se joueront dans l'ordre suivant : (1) - A contre X ; (2) - B contre Y ; (3) - C contre Z ; (4) - A contre Y ; (5) - B contre X Lorsque deux joueurs s'affrontent, le gagnant est celui qui a remporté 3 manches sur 5. **2- *En matchs individuels*** Les épreuves débutent par les matchs en poules de 3 ou 4 joueurs **hormis les matchs de double qui passent à élimination directe.** Les têtes de poules sont déterminées à partir du dernier classement ITTF des joueurs, ou à défaut, du classement national (dernier Critérium Local). Après la phase des poules, les joueurs évoluent en tableau à élimination directe. **Pour les matchs de double messieurs, chaque club présente au plus deux paires de joueurs numérotées 1 et 2.** **Il en est de même pour les doubles mixtes.**

		a- <u>Chez les séniors en simple</u> Les parties vont se jouer au meilleur des 5 manches en poules et jusqu'aux quarts de finales. **A partir des demi-finales, la partie est remportée au meilleur des 7 manches** **b- *<u>Pour les autres tableaux</u>*** **Toutes les parties se jouent au meilleur des 5 manches.**
11	**Éligibilité et composition des délégations**	Ne peuvent participer aux Championnats nationaux, que les clubs affiliés à la fédération et **à jour de leurs redevances annuelles.** **Composition de la délégation des clubs de l'intérieur du pays :** - un (1) encadreur - deux (2) U15 garçons - deux (2) U15 filles - deux (2) seniors dames - quatre (4) seniors hommes **Les clubs de Lomé** ont la latitude d'inscrire **dix séniors, (tous sexes confondus) qui sont sûrs de participer à la compétition.** Parmi ces 10 joueurs, le club fait des propositions pour les : - Matchs par équipes (les cinq premiers) - Simples messieurs - Simples dames - Doubles messieurs - Doubles dames **Le nombre des cadets et cadettes n'est pas limité**. *(Confer fiche d'inscription)*
12	**Prise en charge**	Les délégations de l'intérieur du pays sont prises en charge par l'organisateur (transport hébergement, restauration) Les clubs de Lomé sont pris en charge le dernier jour de la compétition (restauration uniquement)
13	**Arbitrage**	Les matchs sont officiés par les arbitres internationaux et nationaux de la fédération

14	**Dates limites d'inscription**	- **20 novembre 2026 :** Inscription des clubs et des joueurs en tenant compte de la ligne 9 : Epreuves retenues. . - **4 décembre 2026 :** Confirmation ou retrait de joueurs. ***Les inscriptions sont à faire en remplissant la fiche d'inscription de la FTTT.***
15	**Tirages**	Les tirages au sort auront lieu **au cours de la réunion technique, le samedi 26 décembre 2026, à 18h, dans la salle de jeu du Lycée de Tokoin**
16	**Récompenses**	À la fin de la compétition, les 4 meilleurs de chaque tableau seront primés : - Equipe - simple messieurs, - simple dames, - U15 filles, (nées en 2011 ou après), - U15 garçons, (nés en 2011 ou après), - Double messieurs, - Double mixte - Para debout, - Para fauteuil roulant.

LE PRESIDENT



EDAH KOKU MAWULE